



CARS
RÉGIONAUX

LIGNES
CHARENTE-
MARITIME

À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE 2024

Les numéros de vos lignes de car changent



La Région Nouvelle-Aquitaine harmonise la numérotation de son réseau de cars.

En Charente-Maritime, ce changement s'opère à la rentrée 2024.



2 SEPTEMBRE 2024

NOUVEAUX
NUMÉROS
DE LIGNE



CARS
RÉGIONAUX

LIGNES
CHARENTE-
MARITIME

LIGNES RÉGULIÈRES	NUMÉRO ACTUEL	NOUVEAU NUMÉRO AU 02/09/24
LA ROCHELLE ↔ COURÇON	1/E	140
LA ROCHELLE ↔ MARANS PAR VILLEDoux	2A	141
LA ROCHELLE ↔ MARANS PAR SAINT-OUEN	2B	142
LA ROCHELLE ↔ SURGÈRES	4A/4B	143
LA ROCHELLE ↔ ÎLE DE RÉ	3/3E	150
LA ROCHELLE ↔ ÎLE DE RÉ LETTÉ	3A/3B	151-152
SURGÈRES ↔ ÎLE D'OLÉRON	6/6E	154
LA ROCHELLE ↔ ÎLE D'OLÉRON <i>Avril à Septembre</i>	7	155
SAINTES ↔ MARENNES	8	171
LA ROCHELLE ↔ ROYAN	9/9E	153
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY ↔ ROCHEFORT	11	174
ROYAN ↔ SAINTES	12	170
ROCHEFORT ↔ SAINTES	13	172
SAINTES ↔ PONS	2929	156
JONZAC ↔ PONS	2930	157
SURGÈRES ↔ MATHA	2537	175
SAINTES ↔ SAINT-JEAN-D'ANGÉLY	2538	176
SIECQ ↔ SAINTES	3011	173
SAINT-AIGULIN ↔ SAINTES	3015	158
LORIGNAC ↔ SAINTES	3016	159

